

COMMUNE DE MOYE

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 28 JUIN 2022

Présents : BESSON Guillaume, BOUVIER Serge, GOURY Elodie, POËNCET Luce, VIBERT Martine, SICLUSAN Mihaela, CHATEL Bernard, CANAL Céline, JOB Anthony, PERRISSOUD Jean Laurent, BAILLARGEAT Marc, MAISON Julien, ROBICHON LIEVOIS Françoise

Absents/excusés : AIGON Chloé

Secrétaire de séance: GOURY Elodie

Validation du PV du 17 Mai 2022 à l'unanimité

Ouverture de la séance à 20H15

1) Modalité de publication des actes administratifs

Louis Bouvier, secrétaire de mairie, présente les changements qui rentrent en application à partir 1^{er} juillet 2022 concernant la publication des actes administratifs.

Pour rappel, un acte administratif peut avoir une portée générale ou bien une portée individuelle. La publicité des actes consiste à porter connaissance à l'attention du destinataire soit par affichage ou bien par notification postale.

L'ordonnance, publiée au journal officiel en octobre 2021 vise à harmoniser et dématérialiser les règles de publicité en renforçant la publicité des actes sur internet. La dématérialisation devient le mode de publicité de droit commun des actes. Une dérogation est possible pour les communes de moins 3500 habitants qui par délibération peuvent faire le choix de ne pas publier électroniquement les actes et donc garder un affichage papier.

En outre, les procès-verbaux des conseils municipaux devront attendre la validation par le prochain conseil municipal avant leur publication. De plus, dans les huit jours qui suivent le conseil municipal la liste des délibérations sera affichée en mairie. Madame Le Maire propose de maintenir l'affichage papier des publications des actes administratifs.

- Après échanges et débats, le conseil municipal approuve à l'unanimité cette proposition

2) Point sur la négociation avec le prestataire en charge de la préparation des repas de cantine

Lors du conseil municipal du mois de mai, il avait été fait mention d'un courrier du prestataire de restauration scolaire la société Leztroy indiquant une hausse de ses tarifs. Début juin, les représentants de la société Leztroy ont été reçu en mairie afin d'apporter des compléments d'information, la hausse s'explique par une hausse des matières premières, de leur masse salariale des frais d'exploitation. La mairie a fait la demande que cette hausse soit échelonnée et applicable à partir du 1^{er} septembre 2022. A ce jour, la société Leztroy n'est pas encore revenue vers la commune avec une nouvelle proposition tarifaire. La commission scolaire travaillera ensuite sur les tarifs des repas de la cantine.

3) Restitution de l'étude thermique du SYANE concernant le bâtiment de l'école

Le SYANE a présenté une étude thermique pour amélioration du confort d'été des bâtiments du groupe scolaire.

Quatre bouquets de rénovation énergétique ont été exposés. La rénovation énergétique devra être couplée avec une reconfiguration du groupe scolaire en vue de l'augmentation des effectifs. Une rencontre avec le CAUE est prévue en juillet. Le SYANE va poursuivre son travail notamment sur le volet de réduction de consommation des énergies.

Points des commissions communales

Bâtiments : travaux de réfection de la façade de la mairie, début juillet

Vie communale : bulletin municipal parution au mois de juillet

Réunion des associations début juin pour faire le planning de manifestations et en septembre rencontre pour préparer les festivités de fin d'année.

Scolaire : remise des calculatrices au CM2 le 1^{er} juillet

CCAS : atelier SOLIHA proposé le 7 octobre

ONF : coupe forestière d'amélioration de la forêt communale attribué par vente aux enchères au prix de 41 000 €.

Reconquête pastorale, étude d'un projet de faisabilité avec la SEA (Société d'Economie Alpestre) pour mener une rencontre avec tous les propriétaires concernés des prés et pâturages pour une remise en alpage.

Ressources humaines : recrutement d'un Agent technique, poste à pouvoir au 1^{er} Août.

Demande de deux associations conjointes (club des aînés et Parmand et par Moye) de la création d'un circuit bleu, avec un cheminement doux, la commission sentier va étudier cette demande.

Séance levée à 22h30.

Le Maire de Moye

Martine VIBERT



Le secrétaire de séance

Elodie GOURY